

Espaces agricoles

COMPRENDRE LES ENJEUX

Les espaces périurbains et ruraux, où s'exercent notamment les activités agricoles et pastorales, couvrent près de 75% du territoire national. On y trouve non seulement la plupart des habitats et des espèces, y compris celles inscrites dans les livres rouges (listes des espèces rares ou menacées) mais également le patrimoine vivant des espèces, variétés et races cultivées ou élevées, sélectionnées au cours de l'histoire.

L'espace agricole joue ainsi un rôle de premier plan dans l'évolution de la diversité du monde vivant. De façon pratique, les liens entre activité agricole et biodiversité se comprennent à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation et du territoire. Ils intègrent les dimensions biologiques et agronomiques, sociales et techniques, et les rapports à l'économie et aux marchés.

L'évolution des pratiques agricoles au cours des dernières décennies a permis à nos sociétés de bénéficier d'un approvisionnement régulier, diversifié et suffisant en denrées végétales et animales. Mais soumises à une très forte logique de productivité, les pratiques agricoles ont favorisé de nouveaux procédés tels que les élevages intensifs, l'emploi de fertilisants, de pesticides, les épandages d'effluents d'élevage, de boues d'épuration.

L'apport agronomique a alors été accompagné d'effets indésirables pour l'environnement. Des éléments métalliques, des micropolluants organiques ou des micro-organismes sont ainsi retrouvés aujourd'hui dans l'air, dans les sols, dans l'eau où ils sont susceptibles de présenter des risques sanitaires.

A l'échelle de la parcelle, toute intensification forte des pratiques (fertilisation, pesticides, pâturage, travail du sol) conduit, à plus ou moins long terme, à un effet négatif sur la biodiversité et la fonctionnalité écologique des espaces agricoles.

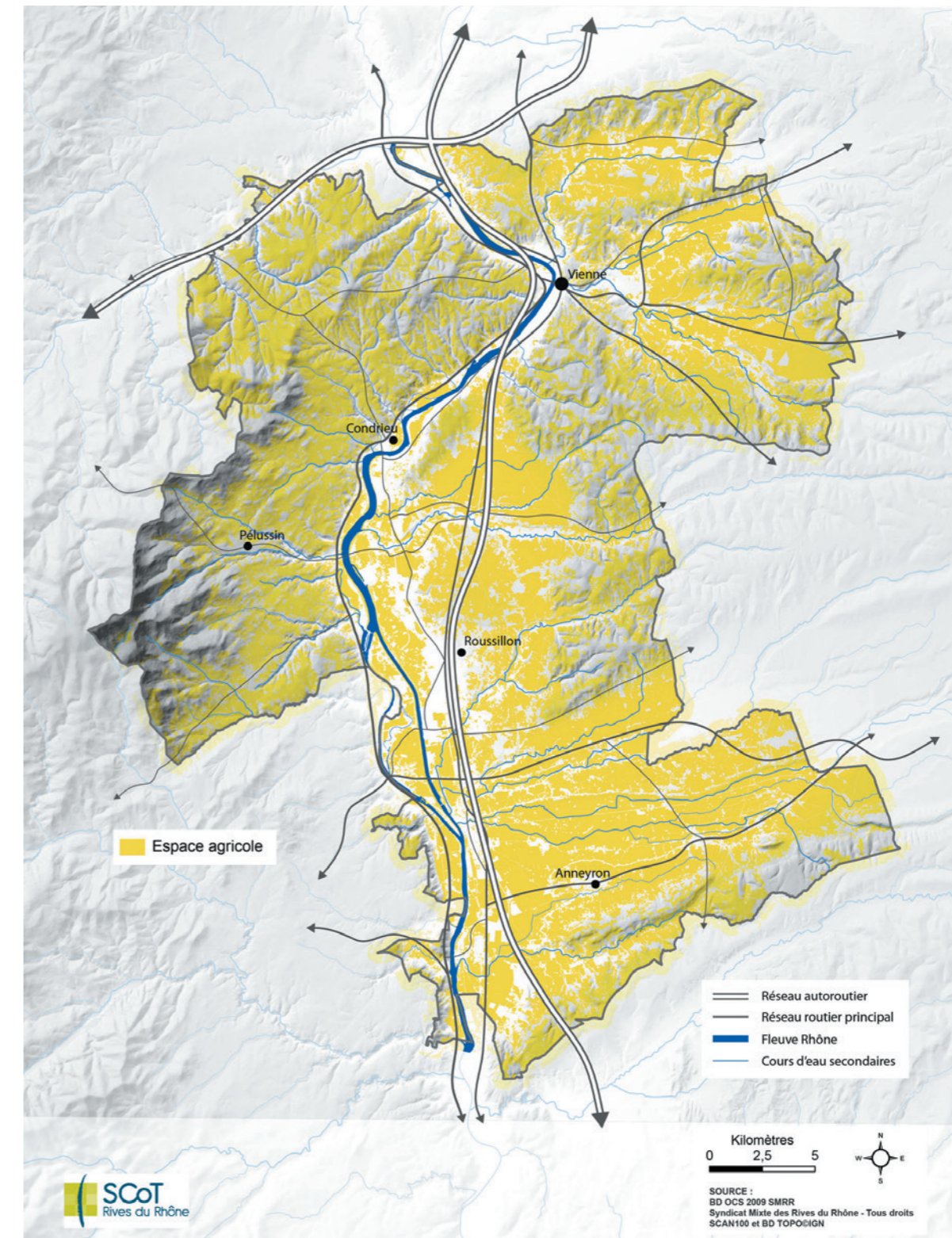
De la même façon, les haies et les talus supprimés ou réimplantés par les agriculteurs ont façonné le paysage rural. Leur densité mais aussi leur diversité et leurs relations dans l'espace, entretenues par la diversité des pratiques agricoles, contribuent à la biodiversité.

DANS LE TERRITOIRE DES RIVES DU RHÔNE

En 2010, plus de la moitié du territoire des Rives du Rhône est occupée par l'agriculture. Bien qu'encore importante, la surface totale d'espaces agricoles a toutefois diminué de plus de 900 hectares entre 2000 et 2010. Cette évolution témoigne des pressions urbaines qui pèsent sur cette activité et, en conséquence, sur la biodiversité que l'on trouve dans ces espaces.

Les productions agricoles sont très variées dans le territoire : céréales (40 % de la surface agricole), fourrages (27 %), vergers (10 %), vignes (2 %), maraîchage (1,5 %). Le Scot a ainsi identifié des zones agricoles stratégiques essentielles pour le maintien de l'activité agricole dans chaque grand type de production, en vue de protéger les terroirs agricoles et la valeur écologique qu'ils détiennent.

Les espaces agricoles du territoire des Rives du Rhône



Source : BD OCS 2009 Syndicat Mixte des Rives du Rhône, Scan 100 et BD topo IGN



Photos : SMRR

Définition

Un **arbre têtard** est un arbre dont la forme caractéristique, en « grosse tête », résulte d'un mode d'exploitation spécifique, par étêtages réguliers. C'est une composante familière du paysage bocager. Avec le temps et le recul de l'élevage, cette pratique a souvent été abandonnée. L'intérêt du maintien des arbres têtards pour la biodiversité est certain. Les cavités creusées dans les troncs par les années peuvent abriter chouettes, huppas fasciées, loirs, lérots, ainsi que des amphibiens. La loutre peut venir se réfugier dans les anfractuosités du système racinaire de ces arbres.

INTÉRÊT ET RÔLE DE LA BIODIVERSITÉ EN AGRICULTURE

- Améliorer la qualité des paysages, de l'eau, de l'air, des sols.
- Améliorer la qualité des produits, de l'espace, c'est améliorer la biodiversité mais aussi la santé et le cadre de vie des habitants ;
- Favoriser une meilleure prise en compte de la biodiversité en agriculture, c'est contribuer à une meilleure qualité de la production et à une meilleure image de l'agriculture ;
- Par des techniques culturales adaptées, préserver la qualité du sol (aération du sol et maintien de la faune).

DES MILIEUX BANALISÉS

Les risques qui pèsent sur la biodiversité dans les milieux agricoles du territoire des Rives du Rhône sont dus à de multiples facteurs.

On citera entre autre :

- la simple disparition et modification des habitats favorables, en lien avec l'urbanisation ;
- la raréfaction des proies nécessaires à la survie de certaines espèces (pesticides, banalisation des milieux) ;
- la disparition des sites de nidification (arrachage des haies et des vergers, arrêts de l'entretien des « **arbres têtards** »).

Les modifications de certaines pratiques agricoles (intensification) rendent plus difficile une accessibilité alimentaire. A l'échelle du Scot, la problématique de l'intensification de l'agriculture est bien présente.

Dans le pays viennois, par exemple, il est constaté plusieurs disparitions d'espèces suite à l'urbanisation de zones périphériques aux villages (anciens vergers urbanisés). L'arrachage des haies et la suppression d'arbres creux ou morts jugés inutiles a également fait disparaître plusieurs sites de nidification.

LE BUSARD CENDRÉ

Espèce migratrice, le busard cendré arrive en France dès le mois d'avril pour se reproduire. Les secteurs de chasse et de reproduction se confondent. Il a besoin de vastes zones ouvertes pour pouvoir rechercher sa nourriture mais aussi pour trouver un lieu propice pour nicher à terre (formation végétale d'un mètre de haut ne devant pas dépasser deux à trois mètres). Les milieux qui peuvent lui offrir de telles ressources sont les landes basses, les steppes, les friches et les plaines agricoles composées de champs de céréales à paille (blé, orge, colza) et de prairies de fauche.

Dans le territoire des Rives du Rhône, entre 20 et 25 couples se reproduisent chaque année, soit près d'un quart des couples nicheurs de la région. A ce titre, le suivi du busard cendré constitue un indicateur clef pour la biodiversité du territoire.



Busard cendré femelle
Photos : Daniel de Sousa (LPO)

LA CHOUETTE CHEVÊCHE

Elle est une espèce des milieux ouverts, notamment agricoles. Dans le territoire, on la trouve aussi bien dans les secteurs prairiaux et de vergers du Pélussinois que dans les openfields de la plaine de Roussillon. En plus des prairies et champs cultivés qu'elle utilise pour trouver vers de terres, insectes et petits mammifères, l'espèce a besoin de cavités pour nicher. Ainsi, la présence de cavités arboricoles (vieux vergers, mûriers, arbres têtards) ou de bâtis anciens (caborne, granges, vieux corps de ferme) demeure déterminante pour l'espèce.



Chouette chevêche
Photos : Denis Simonin (LPO)